

Partage et vie
des territoires



Fédération Départementale des Chasseurs
de la Saône-et-Loire



IMPORTANT A LIRE : INFO-CHASSE

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTE GUILLON

Chères Chasseresses, Chers Chasseurs,

Votre Fédération a anticipé avec la Direction Départementale des Territoires de Saône et Loire des actions sur ce déconfinement partiel afin de vous permettre la chasse dans certaines conditions dès ce Samedi 28 Novembre 2020. Ces conditions seront définies obligatoirement par arrêté préfectoral.

A l'heure de la publication de ce message, le décret ministériel permettant aux Préfets de prendre cet arrêté n'est toujours pas signé et publié au Journal Officiel (et ceci est valable pour la France entière). Nous ne pouvons que regretter ces retards de parutions ministérielles, alors même que toutes les démarches ont été menées en temps et en heure, tout étant prêt.

D'autres fédérations ont choisi de préciser que la chasse était autorisée dès demain, cependant il est de notre devoir de vous avertir que l'absence actuelle de décret crée une ambiguïté légale. Les fédérations n'ont pas le pouvoir d'autoriser ou d'interdire la chasse, seuls les textes ministériels et préfectoraux le peuvent.

Nous vous rappelons que tant que ce nouvel arrêté préfectoral n'est pas signé, le précédent reste en vigueur (arrêté du 5 Novembre 2020).

Etant en étroite relation avec les services de Monsieur le Préfet, nous communiquerons ces nouvelles modalités dès que possible. (Je l'espère dès demain matin)

Dans l'attente, prenez soin de vous.

La Présidente, Evelyne GUILLON

Fédération Départementale des Chasseurs de la Saône et Loire

Le Moulin Gandin - 24 rue des 2 Moulins, CS 90002 - 71260 VIRE

Tél : 03.85.27.92.71

<https://www.chasse-nature-71.fr>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, vous pouvez vous désinscrire en cliquant ICI
© Fédération Départementale des Chasseurs de la Saône et Loire

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés"). Pour l'exercer, adressez-vous à Fédération Départementale des Chasseurs de la Saône et Loire, Le Moulin Gandin - 24 rue des 2 Moulins, CS 90002 - 71260 VIRE ou à fdc71@chasseurdefrance.com